



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 66319

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le statut des démineurs. En effet, ceux-ci exercent une activité particulièrement dangereuse qui nécessite courage, compétence et sang-froid. Or les démineurs réclament à juste titre une revalorisation et une indexation de leur prime de risque explosif, qui n'est actuellement que de 2 470 francs. Il souhaite savoir s'il envisage de répondre favorablement à cette demande légitime.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66319

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5418